# ANNONCES LÉGALES

## CÔTE D'OR

### // MODIFICATION

**SCP PARRY-AVRIL et NEYRET**
Notaires Associés
16 rue de Lorraine
21200 BEAUNE

**NOMINATION DE CO-GÉRANT**

**SOCIETE CIVILE LA CERISAIE-LE FAYARD**
Société Civile
Capital : 60.065,30 €
Siège social : VILLERS LA FAYE (Côte d'Or), La Cerisaie
RCS DIJON – SIREN 443 855 077

1) Suivant AGE du 17/12/2015, ont été nommés M. Claude JOUVEN, demeurant à PARIS (75015) 73 rue de l'Eglise et M. François JOUVEN, demeurant à PARIS (75014), 243 boulevard Raspail, en qualité de nouveaux co-gérants, à compter du 17/12/2015, pour une durée non limitée, en remplacement de Mme Marie-Thérèse JOUVEN née SOUPRE, gérante démissionnaire.
2) Suivant acte reçu par Me Anne-Gaël PARRY-AVRIL, notaire à BEAUNE, le 17/11/2017, enregistré à DIJON NORD le 29/11/2017, 2017 N 1356, il a été décidé de réduire le capital social de 914,70 € par attribution à l'ensemble des associés d'une parcelle de vigne sise sise à VILLERS LA FAYE (21700) appartenant à la société.
Nouveau montant du capital : 60.065,30 €
Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis,
Les gérants

*AL22003978*

**TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL**

**SCI CHATELET**
SCI au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 rue Musette, 21000 DIJON
445 266 497 RCS DIJON

Par décision du 30 juin 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 18, rue Musette - 21000 DIJON au 3C, boulevard de Sévigné - 21000 Dijon à compter du 30 juin 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour Avis - La Gérante

*AL22003984*

**AVIS DE PUBLICITÉ**

**ALIPIO**
Ancienne forme :
Société à responsabilité limitée
Nouvelle forme :
Société par actions simplifiée
Au capital de 3.000 euros
Ancien Siège social :
6 Avenue Fernand Léger
21000 DIJON
Nouveau Siège social : 10 Place de l'Eglise
21121 HAUTEVILLE LES DIJON
RCS DIJON 538 757 626

Le 01/08/2022, l'Associé Unique a décidé :
- de transformer la société en SAS sans création d'un être moral nouveau à compter de cette même date,
- de transférer le siège social à l'adresse : 10 Place de l'Eglise 21121 HAUTEVILLE LES DIJON.
L'objet de la Société, sa dénomination, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.Le capital social reste fixé à la somme de 3.000 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions d'actions entre associés peuvent être effectuées librement. Toutes les autres cessions ou transmissions, en tout ou en partie même en ce qui concerne les droits démembrés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Monsieur Jean-Marie ALIPIO, gérante a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Jean-Marie ALIPIO demeurant 10 Place de l'Eglise 21121 HAUTEVILLE LES DIJON
Modification sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis
Le Président

*AL22003987*

**CO-GÉRANT**

**SARL « BERNARD ET CIE »**
SARL au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 32 rue du Seizième Chasseurs 21200 BEAUNE
380 628 867 RCS DIJON

Les fonctions de cogérant de Madame Josiane BERNARD ont pris fin le 30 juin 2022.

*AL22003988*

**TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL**

**LE ROCHER CONSULTING**
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 28 rue Paul Thénard
21000 DIJON
844 413 401 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 27 juin 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 28 rue Paul Thénard - 21000 DIJON au 5 rue du Transvaal - 21000 DIJON, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

*AL22003998*

**AVIS DE MODIFICATION**

**PROTEOR**
société par actions simplifiée
au capital de1 523 250 euros
Siège social : SAINT APOLLINAIRE(21850), 6 rue de la Redoute
542 083 704 RCS DIJON

Suivant décisions de l'AGE en date du29/06/2022, il a été décidé de proroger la durée de la société de 99 années à compter du 2/12/2022 et d'étendre l'objet social à l'activité de développement, promotion et commercialisation de logiciels pour la pratique de l'orthopédie externe, et la conception sur-mesure de prothèses et corsets, et de modifier en conséquence les articles 3 et 4 des statuts.
Dépôt légal au RCS de Dijon.

*AL22004001*

**MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL**

**SERVITI**
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : Hameau de CONCOEUR - 21700 NUITS-SAINT-GEORGES
789 921 798 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 11 juillet 2022, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social afin d'y exclure toute activité de conseil en matière de produits phytosanitaires. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

*AL22004036*

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SOBERFI**
Société par actions simplifiée
au capital de 4 457 655,02 euros
Siège social : Zone Industrielle Dijon Nord, 21490 RUFFEY LES ECHIREY
420 414 997 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération de l'AGOA en date du 16/05/2022 il résulte que la société MAZARS, domiciliée 2 avenue de la Découverte, 21000 DIJON, a été nommée en qualité de Co-Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société KPMG SA, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2027 ; il n'y a pas lieu de remplacer la société SALUSTRO REYDEL, Commissaire aux Comptes suppléant.
POUR AVIS
Le Président

*AL22004044*

**MODIFICATION DU CAPITAL**

MIL'BIERES. SAS au capital de 30 000 euros porté à 15 000,00 euros. Siège social : 10 bis rue Jean Moulin 21300 CHENOVE. 841 541 691 RCS DIJON L'AGE des associés du 24/06/2022 a décidé de réduire le capital social de 15 000,00 euros pour le ramener de 30 000 euros à 15 000,00 euros par voie de rachat et d'annulation de 500 actions. Le Président a constaté en date du 26/07/2022 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date. Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées dans ce sens : ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à quinze mille euros (15 000,00 euros). POUR AVIS. Le Président

*AL22004075*

**TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL**

WAKDEV. SASU au capital de 5 000 euros. Siège social : 7 rue Buffon, 21121 FONTAINE LES DIJON. 814 822 417 RCS DIJON. Aux termes d'une décision en date du 01/09/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 7 rue Buffon 21121 FONTAINE LES DIJON au 16 Rue des Violettes 21121 FONTAINE LES DIJON à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS. Le Président

*AL22004079*

**TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL**

**UBU**
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social : 17 Avenue de Strasbourg, ZAC Parc des Collines II
68350 BRUNSTATT DIDENHEIM
RCS MULHOUSE 824 268 130

Aux termes d'une décision en date du 01/07/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 1 Chemin des Vignes, 21360 ANTHEUIL au 17 Avenue de Strasbourg, ZAC Parc des Collines II à BRUNSTATT DIDENHEIM (68350) à compter du 01/07/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis.
La Gérance

*AL22004080*

**MODIFICATION DU CAPITAL**

TDRD - SARL au capital de 40 000 euros - Siège social : 6 Bis rue du Cap Vert 21800 QUETIGNY - 493 473 011 RCS DIJON : Aux termes verbal de l'AGE du 28.06.2021 et du procès verbal de la gérance du 31.08.2021, le capital social a été réduit de 10 000 euros, pour être ramené de 40 000 euros à 30 000 euros, par rachat et annulation de 1 000 parts sociales, a modifié l'article 7 - CAPITAL SOCIAL des statuts : AM : Le capital social est fixé à 40 000 euros - NM : Le capital social est fixé à 30 000 euros - dépôt légal RCS DIJON - Pour avis - La Gérance

*AL22004085*

**AVIS DE TRANSFORMATION**

**LPDM**
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 12 540 euros
Siège social : 8 rue du Morvan
21 390 MONTIGNY ST BARTHELEMY
RCS DIJON 813 978 087

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er aout 2022, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 12 540 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : Les actions sont librement cessibles entre associés.
Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes, y compris conjoints, ascendants et descendants, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Monsieur Denis REGNAULT et Madame Sandrine REGNAULT, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
Présidente : sarl HOLDESAND, 8 rue du Morvan- 21390 MONTIGNY ST BARTHELEMY (RCS DIJON 504 624 784)
Directeurs généraux : Monsieur Denis REGNAULT & Madame Sandrine REGNAULT, demeurant ensemble 8 rue du Morvan- 21390 MONTIGNY ST BARTHELEMY
Pour avis
La Présidente

*AL22004086*

**TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL**

**MPL 2013**
SAS au capital de 1.000 euros
Siège social : 2 rue Lamonnoye, 21000 DIJON
894 068 790 RCS DIJON

Aux termes de la décision de l'associée unique du 05/09/2022, le siège social a été transféré au 2 rue des Violettes, 21121 FONTAINE LES DIJON à compter du 05/09/2022.
L'article « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis,

*AL22004087*

**B.P. 90281**

**DIRECTEUR GÉNÉRAL**

SIRIUS 21 TRANSPORT ET LOGISTIQUE
Société par actions simplifiée au capital de 25.000 Euros
SIEGE SOCIAL : 6 Rue Romelet21600 LONGVIC
810 787 887 RCS DIJON
Par acte valant décision collective en date du 05/08/2022, les associés ont constaté la cessation des fonctions de Directeur Général de M. Yves BENKEMOUN et ce, à compter de ce jour.Pour Avis.

*AL22004093*

### // GÉRANCE

**ALLIANCE JURIDIQUE ET FISCALE**
Nicolas MARTHOURET
Société d'Avocats au barreau de Chalon sur Saône
77 Grande Rue Saint Cosme
71100 CHALON SUR SAONE

**FIN DE LOCATION GÉRANCE**

La location-gérance consentie par la société DAME TARTINE, Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros, dont le siège est 3 Rue Nicolas Rollin - 21200 BEAUNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON, sous le nº 344 896 204 à la société ALL IN CG, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est 10 Route de Savigny - 21200 BEAUNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le nº 822 961 496, suivant acte sous seing privé en date à BEAUNE du 1er juillet 2022, du fonds de commerce de restaurant - salon de thé, situé à BEAUNE (21200)- 3 Rue Nicolas Rollin, a pris fin le 31 août 2022 par l'expiration de sa durée.
Pour avis

*AL22004065*

### // ADDITIF-RECTIFICATIF

**RECTIFICATIF**

L'AGE du 9/6/22 de la Sci Gilcor,RC Dijon 349795419, constate la démission du gérant Joseph Roger Bellaiche.

*AL22003976*

**ADDITIF - AVIS DE CESSION D'AUTORISATION DE STATIONNER**

Dans l'annonce TBO103492, N°AL22003288 parue le 22/07/2022, concernant M. Christian JULLIEN - nom commercial MONTBARD TAXI -, il y a lieu de lire que la cession à la société CREANCEY TAXI SERVICE de l'autorisation de stationner n°1 à MONTBARD (21506), a eu lieu pour un prix de 80 000 €. Pour insertion complémentaire.

*AL22003975*

**ADDITIF - AVIS DE CESSION D'AUTORISATION DE STATIONNER**

Dans l'annonce TBO103492, N°AL22003260 parue le 22/07/2022, concernant Mme Marylène JULLIEN née PETIOT - nom commercial TAXI ADELLA -, il y a lieu de lire qu'il s'agissait de la cession à la société AMBULANCE TAXI ROSE de l'autorisation de stationner n°2 (et non n°1) à NOGENT-LES-MONTBARD (21500), pour un prix de 80 500 €. Pour insertion complémentaire.

*AL22003977*

**AVIS RECTIFICATIF CESSION DE FONDS DE COMMERCE**

Rectificatif à l'annonce CF112260 n°189957 parue dans le journal «Terres de Bourgogne 21» le 09/09/22, au lieu de lire «en cours d'enregistrement au SIE d'AUXERRE», il y a lieu de lire «enregistré au SIE d'AUXERRE 1 (89) le06/09/22, sous les références 8904P01 2022 N 00903»
Pour insertion - Me Marie GANDRÉ

*AL22004058*

### // DIVERS

**SELAS « LEGATIS DIJON QUETIGNY »**
Notaires associés
23, rue Buffon - 21000 DIJON

**AVIS DE MODIFICATION DE REGIME MATRIMONIAL**

Suivant acte reçu par **Me Thomas ROQUEL**, Notaire associé de la SELAS « LEGATIS DIJON QUETIGNY », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (21), 23 Rue Buffon, ayant un bureau annexe à QUETIGNY, 2 bis rue du Cap Vert, CRPCEN 21005, le 6 septembre 2022, M.Ghislain Lionel BONNEROT-FESTA, retraité, et Mme Ghislaine GUINOT, retraitée, demeurant à QUETIGNY (21800) 56 rue des Charrières, mariés sans contrat à la mairie de LE CREUSOT (71200) le 1eroctobre 1971 sous le régime légal de la communauté d'acquêts, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant en cas de décès
.Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Maître Thomas ROQUEL

*AL22004020*

### // DISSOLUTION-LIQUIDATION

**DISSOLUTION**

**SCI ANTELIO**
Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : COMBERTAULT (Côte d'Or)
344 821 491 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 juillet 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 juillet 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jacques VUILLEMENOT demeurant 22 route de Sainte Marie la Blanche à COMBERTAULT (21200), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Son mandat de gérant prend fin du fait de sa nomination en tant que liquidateur.
Le siège de la liquidation est fixé à COMBERTAULT (21200) C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis

*AL22003982*

**DISSOLUTION**

**HOLDING GC**
SARL en liquidation
Au capital de 430 180 €
Siège social : 19, Route de Dijon
21500 MONTBARD
Siège de liquidation : Chez Mme GOULIER Elisabeth
Lieudit Tregandie
24620 LES EYZIES MANAURIE
RCS DIJON 532 444 312

Aux termes d'une décision en date du 29/08/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29/08/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
M. Cyrille GOULIER, demeurant Chez Mme GOULIER Elisabeth – Lieudit Tregandie – 24620 LES EYZIES MANAURIE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé Chez Mme GOULIER Elisabeth – Lieudit Tregandie – 24620 LES EYZIES MANAURIE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

*AL22003990*

**DISSOLUTION**

Par décision du 31/07/2022, l'associé unique de la société CABINET CONSEIL DU BATIMENT, par sigle C.C.B., EURL en liquidation au capital de 1 200 euros, Siège social : 841 Grande rue 21250 BROIN, RCS DIJON 894 851 302, a décidé de la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation. L'associé unique Monsieur Laurent LAPIERRE demeurant 841 Grande Rue 21250 BROIN exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 841 Grande Rue 21250 BROIN, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis- le Liquidateur

*AL22004000*

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Par décision du 31/07/2022, l'associé unique de la Société CABINET CONSEIL DU BATIMENT, par sigle C.C.B, EURL en liquidation au capital de 1 200 euros, Siège social et siège de liquidation : 841 Grande Rue 21250 BROIN, RCS DIJON 894 851 302, en sa qualité de Liquidateur a établi les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du tribunal de commerce de DIJON. Mention sera faite au RCS DIJON.
Pour avis- le Liquidateur

*AL22003999*

**AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION**

**TROUBADOURS**
Société civile en liquidation
Au capital de 144 000 euros
Siège social : 6 Allée Jules Renard
21240 TALANT
Siège de liquidation : 16 Place Bossuet
21000 DIJON
519 531 768 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 08/09/2022 au 16 Place Bossuet 21000 DIJON a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Sylvie JEANNIARD demeurant 16 Place Bossuet 21000 DIJON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON

*AL22004057*

**AVIS DE DISSOLUTION**

Le 31/08/2022, l'associé unique de l'EURL MICHAEL GAUDILLAT, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1 000 € dont le siège est à DIJON (21000), 34 rue Magenta, 852 247 196 RCS DIJON, a décidé la dissolution par anticipation à compter du même jour. M. MICHAEL GAUDILLAT, demeurant à DIJON (21000), 34 rue Magenta a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation. Le siège de liquidation est fixé au siège social. Les actes relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis,

*AL22004063*

### // CONSTITUTION

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte ssp en date de 02/09/2022, il a été constitué une **SCI**
**Dénomination :**
**HYGGE**
**Siège Social :** 19 Rue Lazare Carnot 21120 GEMEAUX
**Capital :** 5000 €
**Activités principales :** L'acquisition, la construction, et la propriété de tous biens mobiliers ou immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ainsi que la gestion, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par tout moyen des biens immeubles acquis ou édifiés.
**Durée :** 99 ans
**Gérance :** Mme CLAIR Elise 19 rue Lazare Carnot 21120 GEMEAUX
**Cession de parts sociales :** soumise à agrément
Immatriculation au RCS de DIJON

*AL22003979*

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à CHASSAGNE-MONTRACHET (21190), du 1er septembre 2022, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : DOMAINE CYRILLE ROUX.
Siège : 3 rue Cour Basse - 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET.
Durée : 99 années à compter de sa date d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
Objet : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 code rural et de la pêche maritime, c'est-à-dire : - les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ; - les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation - la réalisation de tous travaux et prestations viti-vinicoles, l'élevage de vins pour le compte de tiers.
Capital : 7 500 euros constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire.
Gérance : Monsieur Cyrille ROUX demeurant 3 rue Cour Basse – 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET pour une durée indéterminée.
Cession de parts : Les cessions entre vifs de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés statuant dans les conditions d'une décision collective extraordinaire. Pour avis

*AL22003981*

**AVIS DE CONSTITUTION**

**KF FOOD**
**SARL au capital de 7 500 euros**
**Siège social : 15 rue Haute - 21220 COLLONGES LES BEVY**

Aux termes d'un ASSP en date à COLLONGES LES BEVY du 02/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SARL
Dénomination : KF FOOD
Siège social : 15 rue Haute, 21220 COLLONGES LES BEVY
Objet social principal : Tant pour son compte que pour le compte de tiers la restauration, tous types de restauration, la préparation de plats cuisinés, la vente sur place, à emporter, la livraison à domicile, la vente de boissons, de boissons alcoolisées et sans alcool conformément à la législation en vigueur, salon de thé, bar et tout type d'événements tels que l'organisation d'anniversaires, de baptêmes, de mariages, de soirée à thèmes ;
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 7 500 euros
Gérance : M. David BOXBERGER, demeurant à COLLONGES LES BEVY (21220), 8 Rue Haute
Immatriculation de la Société au RCS de DIJON.
Pour avis
La Gérance

*AL22003985*

**AVIS DE CONSTITUTION**

**LIBERBOX**
**SARL au capital de 7 500 euros**
**Siège social : 15 rue Haute - 21220 COLLONGES LES BEVY**

Aux termes d'un ASSP en date à COLLONGES LES BEVY du 02/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SARL
Dénomination : LIBERBOX
Siège social : 15 rue Haute, 21220 COLLONGES LES BEVY
Objet social principal : tant pour son compte que pour le compte de tiers la restauration, tous types de restauration, la préparation de plats cuisinés, la vente sur place, à emporter, la livraison à domicile, la vente de boissons, de boissons alcoolisées et sans alcool conformément à la législation en vigueur, salon de thé, bar et tout type d'événements tels que l'organisation d'anniversaires, de baptêmes, de mariages, de soirée à thèmes
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 7 500 euros
Gérance : M. David BOXBERGER, demeurant à COLLONGES LES BEVY (21220), 8 Rue Haute
Immatriculation de la Société au RCS de DIJON.
Pour avis
La Gérance

*AL22003986*

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 6 septembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : LA CLE DES CHAMPS
Siège social : 13 Rue du Moulin des Etangs 21 600 FENAY
Objet social : acquisition d'immeubles, mise en valeur, exploitation par bail
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Cyril CASANOVA demeurant au 42 avenue du Drapeau 21 000 DIJON
Et Madame Alice CASANOVA demeurant au 42 avenue du Drapeau 21 000 DIJON
Clauses relatives aux cessions de parts :
Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant
Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au RCS de DIJON. Pour avis la gérance

*AL22004026*

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TAILLY (21190) du 22/07/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : TRANSPORTS CDVF
Siège : 1 rue de Corcelles-les-Arts – 21190 TAILLY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital : 14 000 euros
Objet : le transport routier (+3,5 tonnes) de toutes marchandises pour le compte de tiers et plus généralement toutes opérations de transport terrestre et activités annexes s'y rattachant directement ou indirectement, la location de véhicules pour le transport routier (+3,5 tonnes) de marchandises avec ou sans chauffeur, la location (tant en qualité de bailleur qu'en qualité de preneur) de tout matériel, équipement, entrepôt, installation et agencement, toutes opérations de manutention, levage, emballage, entreposage, déménagement et gestion de stocks
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Camille DUBREUIL, demeurant 15 Grande rue – 21630 POMMARD.
Directeur Général : Monsieur Vincent FOURNIER, demeurant 1 ter Chemin des Champs Lins – 21190 MEURSAULT.
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis
Le Président

*AL22004045*

# ANNONCES LÉGALES

## AVIS DE CONSTITUTION

VIMI
Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 4, rue de la Vigne au Loup21121 HAUTEVILLE LES DIJON
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à HAUTEVILLE du 08.09.2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : VIMI
Siège social : 4, rue de la Vigne au Loup, 21121 HAUTEVILLE LES DIJON
Objet social : Restaurant sur place ou à emporter, avec licence IV.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 4 000 euros
Gérance : Monsieur Rémi BONNOTTE 4 rue de la Vigne au Loup 21121 HAUTEVILLE LES DIJON
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

*AL22004061*

Exco Socodec

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GENLIS du 01/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée ; Dénomination sociale : ENTREPRISE MORISOT CARRELAGE ; Siège social : 10, rue du Zéphir - 21110. GENLIS ; Objet social : La pose, l'achat et la vente de carrelages et revêtements de sols et murs, Les travaux de pose de carrelages, de faïences, de marbres, de mosaïques, de pierres et le revêtement des murs et des façades; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ; Capital social 2.000 euros ; Gérance : Matthieu MORISOT demeurant 10, rue du Zéphir - 21110 GENLIS ; Immatriculation de la Société au RCS de DIJON ; Pour avis, la Gérance.

*AL22004084*

# NIÈVRE

## // MODIFICATION

### TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

**SAS TAXI CERCYCOIS**
**Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €**
**Ancien siège social : 6 et 8, rue Edouard Vaillant – 58160 IMPHY**
**Nouveau siège social : 9, rue des Quatre Vents – 58300 DECIZE**
**805 334 141 RCS NEVERS**

Il résulte des décisions de l'Associé Unique du 29/08/2022, la modification suivante d'une mention antérieurement publiée à compter du 01/09/2022 :
Siège social :
- Ancienne mention : 6 et 8, rue Edouard Vaillant – 58160 IMPHY
- Nouvelle mention : 9, rue des Quatre Vents – 58300 DECIZE

*AL22003973*

### CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

**SARL GARAGE G-DOULET**
**Société à Responsabilité Limitée au capital de 764 077,68 €**
**Siège social : 203, Route de Lyon - 58000 CHALLUY**
**453 731 697 RCS NEVERS**

Aux termes de l'AGO du 30/06/2022 le mandat de Commissaire aux Comptes Titulaire de la société COGEP AUDIT SAS et celui de Commissaire aux Comptes Suppléant de la société COGEP n'ont pas été renouvelés.

*AL22003974*

### TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

**SCI CHARPO**
Société civile immobilière
au capital de 22 867,35 euros
20 Boulevard Pierre de Coubertin
58000 NEVERS
RCS NEVERS 392 930 160

Par AGE du 02.09.2022, le siège social a été transféré du 20 boulevard Pierre de Coubertin 58000 NEVERS au 15 rue du Général Auger 58000 NEVERS, à compter de cette même date et l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis.

*AL22003983*

### NON DISSOLUTION

**BTC COUVERTURE ZINGUERIE**
SARL au capital de 3 000 €
Siège social : 252 rue des Grands Genêts
58130 URZY
809 765 928 RCS Nevers

Par AGE du 05 septembre 2021, l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.
Dépôt légal au RCS de Nevers
Pour avis

*AL22003992*

acd AVOCATS www.acd.fr

## MODIFICATION DU CAPITAL

**COMPTOIR DE DISTRIBUTION ET D'EXPORTATION (C.D.E.)**
SARL au capital de 41 000 euros -
Siège social : 43 rue Saint Jacques
58200 COSNE COURS S/LOIRE -
390.582.757 RCS NEVERS

Aux termes de l'AGE du 13/07/2021 et du procès-verbal de la gérance en date du 28/01/2022, le capital social a été réduit d'une somme de 6 970 euros, pour être ramené de 41 000 euros à 34 030 euros par rachat et annulation de 85 parts sociales. La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes : ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL. Ancienne mention : «Le capital social est fixé à quarante et un mille euros (41 000 euros).» Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à trente-quatre mille trente euros (34 030 euros).»

*AL22004003*

## AVIS DE NON DISSOLUTION

**CRIS TAXI**
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 123 rue du 4 Septembre,
58600 FOURCHAMBAULT
830 533 410 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 30/10/2021, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu dissolution de la Société. Le Président

*AL22004031*

**Etude de Maîtres Dominique MARTIN**
et Thibaut MARIE,
Notaires associés à NEVERS (58000),
1 Rue Saint Martin.

## AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 janvier 2022, prise par les associés de la SARL FERNANDES ET FILS, ayant son siège social à MARZY (58180), 7 Impasse des Pâquerettes, RCS de NEVERS n° 490192754, et par suite de l'acte de donation de parts reçu par Maître MARTIN, notaire à NEVERS, le 4 février 2022, il a notamment été décidé :
- de modifier les statuts de la SARL en EURL « FERNANDES ET FILS »
- de constater que M Miguel FERNANDES est désormais seul gérant suite à la démission de M José DE ALMEIDA FERNANDES PORTELA
- de changer le siège social au : 39 route de Busseroles, 58180 MARZY.
Les statuts seront modifiés en conséquence.
POUR INSERTION UNIQUE
Me Dominique MARTIN, notaire.

*AL22004039*

### MODIFICATION DES DIRIGEANTS

**CIR SAS**
Société par actions simplifiée
au capital de 25 000 euros
Siège social : 24 Boulevard Camille Dagonneau
58640 VARENNES VAUZELLES
RCS NEVERS 819 308 248

Lors de l'AGO annuelle du 30.06.2022, la collectivité des associés a constaté que les mandats de M. Paul REYNE, sis 13 Rue Henri Choquet, 58640 VARENNES VAUZELLES, Commissaire aux comptes titulaire, et de la Société HD AUDIT sise 18 Rue Porte Noël, 89800 CHABLIS, Commissaire aux comptes suppléant, étaient arrivés à expiration, et a décidé de ne pas renouveler ces mandats.
Pour avis

*AL22004040*

### MODIFICATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**ENTREPRISE MANGEON ANCIENNE MAISON CASSARD & MANGEON**
Société par actions simplifiée au capital de 40 001 euros
Siège social : 24 Boulevard Camille Dagonneau
58640 VARENNES VAUZELLES
541 880 043 RCS NEVERS

Par décision du 30.06.2022, l'associé unique a constaté que les mandats de M. Paul REYNE, sis 13 Rue Henri Choquet, 58640 VARENNES VAUZELLES, Commissaire aux comptes titulaire, et de la Société HD AUDIT sise 18 Rue Porte Noël, 89800 CHABLIS, Commissaire aux comptes suppléant, étaient arrivés à expiration, et a décidé de ne pas renouveler ces mandats.
Pour avis

*AL22004041*

### CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

**SAS NOHAIN DEVELOPPEMENT**
**Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 € porté à 96 090 €**
**Siège social : 6 et 8, rue Edouard Vaillant – 58160 IMPHY**
**818 617 045 RCS NEVERS**

Il résulte des décisions de l'Associé Unique du 01/07/2022 les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées à compter du même jour :
Capital social :
- Ancienne mention : 1 000 €
- Nouvelle mention : 96 090 €
Dénomination :
- Ancienne mention : AMBULANCES DU VAL DE LOIRE – A.D.V.L.
- Nouvelle mention : SAS NOHAIN DEVELOPPEMENT
Objet social :
- Activités adjointes : Acquisition, gestion et cession de toutes valeurs mobilières, parts sociales et tous instruments financiers - Prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés - Prestations de services de toutes sortes pour ses filiales et participations – Définition de la politique industrielle ou commerciale – Animation de services communs des sociétés qu'elle contrôle – Assistance administrative, financière et commerciale

*AL22004050*

**Société d'Avocats MARTIN - LECLERC**
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

## AUGMENTATION DE CAPITAL

**JABA PRODUCTION**
SARL au capital de 31.900 €
Siège social : 12 avenue Marceau
58000 NEVERS
412 611 550 RCS NEVERS

L'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2022 a décidé de porter le capital de 4.863,12 € à 31.900 €.
Pour avis, la gérance

*AL22004054*

## COMMISSAIRE AUX COMPTES

**S.E.D.N.A NEVERS**
Société par actions simplifiée
au capital de 60.800 €
Siège social : 7/9 rue des Francs Bourgeois
58000 NEVERS
379 574 767 R.C.S. NEVERS

Aux termes du PV du 29/06/22, l'associée unique a pris acte que suite à l'Article L 823-1 du Code du Commerce, il n'était plus nécessaire de nommer un CAC suppléant. De ce fait, il a décidé de ne pas renouveler le mandat du Cabinet SALUSTRO REYDEL, CAC suppléant et de ne pas pouvoir à son remplacement.
Mention sera faite au RCS de NEVERS
Pour avis

*AL22004062*

**Maître Sylvia JOUMIER**
Notaire à Lucenay-les-Aix (Nièvre)
2, route de Dornes

## MODIFICATION DES DIRIGEANTS

**ENKI VILLAGE**
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
Ayant son siège à DORNES (58390),
La Métairie
Immatriculée au RCS de NEVERS
sous le numéro SIREN : 805.371.093

Suivant décision collective des associés en date du 21juillet 2022, il résulte que :
- Madame Maude ZAGHET née AUGENDRE demeurant à DORNES(58390) La Métairie, a été nommée gérante pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Thierry ZAGHET décédé.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis

*AL22004088*

## // GÉRANCE

**SCP DINET & ASSOCIES**
Notaires à Clamecy (Nièvre),
24, rue Marie Davy

## AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte authentique reçu par Maître Alexandre BOUCHER-BAUDARD en date du 17 août 2022, enregistré le 5septembre 2022 au service des impôts de NEVERS Bord 2022 N Case n°472
CEDANT : Mademoiselle Laureline ROBIN, gérante, demeurant à FLEZ CUZY (Nièvre)8 Route de Clamecy, célibataire. Née à AUXERRE (Yonne)le 16 avril 1983. De nationalité française. 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.Partenaire de Charles Gérard Daniel GRAS PERRY, aux termes d'un pacte civil de solidarité enregistré, le 15 septembre2017 au tribunal d'instance de CLAMECY sous le régime de la séparation de biens, immatriculée pour l'exploitation de ce fonds au RCS de NEVERS sous le numéro SIREN 849280565.
CESSIONNAIRE : La Société dénommée LE COMPTOIR BUISSONNIER,Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.500,00euros ayant son siège social à SAIZY (Nièvre) 2 Poisson identifiée sous le numéro SIREN 914248984 RCS NEVERS.
OBJET DE LA CESSION : fonds de commerce de café-restaurant connu sous le nom de «Le comptoir Buissonnier» situé et exploité à DORNECY (58530) 2 avenue du Général Leclerc
PRIX : QUARANTE CINQ MILLE EUROS (45.000,00 euros)s'appliquant savoir :
- aux éléments incorporels pour NEUF MILLE CINQ CENT CINQUANTE EUROS (9.550,00 euros)
- aux éléments corporels pour TRENTE CINQ MILLE QUATRE CENT CINQUANTE EUROS
ENTREE EN JOUISSANCE : 17 août 2022.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les formes légales dans les dix jours de la publication au BODACC, par la SCP DINET & ASSOCIES, notaire à CLAMECY(58500), 24 rue Marié Davy.
Pour avis.

*AL22004042*

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Maître Julie MICHELOT, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « Office Notarial du Val Charitois » dont le siège est à LA CHARITE SUR LOIRE (58402), 37 ter Avenue Maréchal Leclerc, B.P 47, titulaire d'offices notariaux à LA CHARITE SUR LOIRE (Nièvre) et à SANCERGUES (Cher)**, le 9 août 2022, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de NEVERS 1 le 16 août 2022, dossier 2022 00021025 référence 5804P01 2002 N 00439, a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée **AU BON ENDROIT**, dont le siège est à SAINT-MARTIN-DU-PUY (58140) 2 rue du Bougnon, identifiée au SIREN sous le numéro 898543616 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.
En liquidation judiciaire aux termes d'un jugement du Tribunal de commerce de NEVERS le 28 février 2022.
A :
Monsieur Laurent Christophe MENARD, demeurant à BAZOCHES (58190) 10 rue de l'Abbé Goulot, Célibataire.
Désignation du fonds : fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie, restauration rapide, sandwicherie, traiteur, salon de thé, confiserie, glaces, boissons, vente à emporter, vente à consommer sur place, sans vente d'alcool, sis à SAINT-MARTIN-DU-PUY (58140), 2 rue du Bougnon.
La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de TROIS MILLE QUATRE CENTS EUROS (3 400,00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR),
- au matériel pour DEUX MILLE NEUF CENTS EUROS (2 900,00 EUR).
Le CESSIONNAIRE a la propriété du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective dès le prononcé de l'ordonnance.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à l'adresse du Mandataire-Judiciaire SELARL JSA, bureau de NEVERS (58000), 14 avenue Marceau, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

*AL22004090*

## // DIVERS

### AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Marie CHÉRAMY Notaire à NEVERS (58000), 3, rue Henri Barbusse, le 31 août 2022, il a été procédé à un :
**AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL**
à la requête de : Monsieur Emmanuel Jean Antoine **LE CLAIRE**, Né à NEUILLY-SUR-SEINE (92200) le 23 mai 1950, et Madame Nicole Christiane **CORCODEL**, son épouse, Née à NEVERS (58000) le 25 juin 1948, demeurant ensemble à URZY (58130), CONTRE, Mariés à NEVERS (58000) le 19 juillet 1975.
Lesquels ont convenu dans l'intérêt de la famille, d'aménager leur régime matrimonial de la séparation de biens en lui adjoignant une société d'acquêts.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Marie CHÉRAMY, notaire à NEVERS (58000), 3, rue Henri Barbusse.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

*AL22004032*

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

**Extrait des minutes du greffe**

Par jugement en date du 05/09/2022, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
**EPIC IMAGE (SAS)**
76, Rue Jean Gautherin - 58000 Nevers
RCS/RM 58 : 850 373 374
Le Greffier,

*AL22004068*

Par jugement en date du 05/09/2022, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
**VOISIN CHARPENTE (SARL)**
64, R VOLTAIRE PARC D'ACTIVITES DE VARENNES-VAUZELLES/GA - 58640 VARENNES-VAUZELLES
RCS/RM 58 : 415 010 925
Le Greffier,

*AL22004069*

Par jugement en date du 05/09/2022, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
**EVA SERVICES (SARL)**
15, R DES MORINS - 58320 POUGUES-LES-EAUX
RCS/RM 58 : 522 567 791
Le Greffier,

*AL22004070*

Par jugement en date du 05/09/2022, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
**EVA ESPACES VERTS (SARL)**
15, R DES MORINS - 58320 POUGUES-LES-EAUX
RCS/RM 58 : 521 321 257
Le Greffier,

*AL22004071*

Par jugement en date du 05/09/2022, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
**AFFINAGE D'ALUMINIUM PREMERY (SAS)**
7, Rue Auguste Lambiotte - 58700 Prémery
RCS/RM 58 : 809 693 658
Le Greffier,

*AL22004072*

## // DISSOLUTION-LIQUIDATION

### DISSOLUTION

**GAEC DES CIEUX**
GAEC au capital de 48 990 €
Siège social : «LES CIEUX»
58410 ENTRAINS SUR NOHAIN

Par décision de l'Assemblée Générale du 30-08-2022, il a été décidé la dissolution de la société à compter du 01-10-2022. Il a été nommé liquidateur M. Michel MACHADO demeurant à LES CIEUX 58410 ENTRAINS SUR NOHAIN et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés, au siège social du GAEC. Mention en sera faite au RCS de NEVERS

*AL22003980*

### DISSOLUTION

SCI MAULAIX SCI au capital de 100€ Siège social : 14 rue Molière 58000 Nevers 490 606 076 RCS Nevers L'AGE du 03/09/2022, a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 03/09/2022, nommé en qualité de liquidateur Mme Henry Josette, demeurant 2 route de l'Obizat 58250 La Nocle-Maulaix et fixé le siège de liquidation au domicile du liquidateur. Dépôt au RCS de Nevers

*AL22003961*

**Société d'Avocats MARTIN - LECLERC**
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

### DISSOLUTION ANTICIPÉE

**SCI JOBY**
Société Civile en liquidation
au capital de 1.524,49 euros
Siège de liquidation : 63 route de Corcelles
58180 MARZY
381 419 217 RCS NEVERS

L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2022 a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société. M. Gérard JOBY dt 12 Chemin du Monceau – 58180 MARZY, a été désigné liquidateur.
Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social. La correspondance et les actes relatifs à la liquidation devront être adressés au domicile du liquidateur.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis, le liquidateur, G. JOBY

*AL22004047*

**Société d'Avocats MARTIN - LECLERC**
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

**ETABLISSEMENTS ROSIER**
Société A Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 83.846,96 euros
Siège de liquidation :
24 avenue du Général de Gaulle
58000 NEVERS
334 688 561 RCS NEVERS

L'assemblée générale ordinaire réunie au siège de liquidation le 29 août 2022, a approuvé le compte de clôture de liquidation de la société et donné quitus à Mme Catherine ROSIER, dt 24 avenue du Général de Gaulle - 58000 NEVERS, de son mandat de liquidateur.
Le compte de clôture de liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis, le liquidateur, C. ROSIER

*AL22004053*

## // CONSTITUTION

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à GUERIGNY (Nièvre) en date du 18 août 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : BOUCHERIE FAVRE,
SIEGE SOCIAL : 26 Grande Rue, 58130 GUERIGNY (Nièvre)
OBJET : boucherie, charcuterie, traiteur sur place ou en ambulant, fabrication et vente de plats cuisinés à emporter, rôtisserie, volaille, alimentation générale, négoce de tout produit alimentaire, épicerie.
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
CAPITAL : 2 000 euros
PRESIDENT : Yohann FAVRE, demeurant 7 place Jean Zay 58130 GUERIGNY (Nièvre),
AGREMENT : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.
IMMATRICULATION : au RCS de NEVERS.
Pour avis, le Président

*AL22003964*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un A.S.S.P. en date du 06/09/2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociales : PRIMO CONCIERGERIE 58
Siège social : 34 Côte de Conflans - 58180 MARZY
Objet social : Toutes prestations de services de conciergerie privée et intendance de propriétés immobilières pour locations courts séjours auprès des particuliers et des professionnels et notamment toutes prestations de ménage, d'accueil client, de réservation, de sous-traitance de petits travaux, ainsi que toutes prestations de services en lien avec la mise en valeur des biens immobiliers des clients et également, toutes prestations d'assistance personnelle ; l'exploitation par location, bail ou autrement, de tous bien bâtis, ainsi que de tous les biens et droits pouvant constituer leur accessoire, leur annexe ou leur complément.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS
Capital social : 2 000 euros
Gérance : Jimmy GARCIA, demeurant au 15 rue des Chailloux - 58000 NEVERS et Mathieu MOREL, demeurant au 34 Côte de Conflans - 58180 MARZY
Immatriculation de la société au RCS de NEVERS
Pour avis, La gérance

*AL22003965*

### AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seing privé du 05/09/2022
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : MAISON DANTAS - BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR
Siège social : NEVERS (Nièvre) - 25 rue Saint Etienne
Objet : charcuterie, boucherie, traiteur, rôtisserie,préparation et vente de plats cuisinés ; alimentation générale, vente de tout produit alimentaire, et de boissons alcoolisées et non alcoolisées
Durée : 99 ans
Capital : 8.000 euros
Gérance : Monsieur Damien DANTAS demeurant à GARCHIZY(Nièvre) - 120 rue Maurice Genevoix,
Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS
Pour avis : le gérant.

*AL22004018*

**Office Notarial P. JOURDIER & J-C REROLLE**

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître REROLLE le 02/08/2022, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :Raison sociale : L'HAPPYZZ
Capital social : 1.500 euros.
Siège social : 3 rue Jean Sounié à IMPHY (58160)
Objet : La fabrication et la vente de pizzas, de boissons non alcoolisées et alcoolisées. L'achat, la vente de matières premières, équipements et d'une manière générale de tous les biens meubles.
Président : Mme Cindy DUVAL demeurant à IMPHY, 3 rue Jean Sounié
Clause d' Admissions aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées.Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : les actions sont librement cessibles uniquement entre actionnaires.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis.

*AL22004033*

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 06/09/2022, il a été constitué un GFA, présentant les caractéristiques suivantes :
**- Dénomination :** GFA D'ARON
**- Siège :** Le Bourg 58330 SAINT MAURICE
**- Durée :** 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au RCS de NEVERS,
**- Objet :** - la propriété, la jouissance, l'administration et la mise en valeur, exclusivement par la conclusion de baux ruraux conformes au Code rural, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition ;- et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil du groupement et ne soient pas inconciliables avec la législation régissant le présent groupement foncier agricole.
**- Capital :** 3 000 euros
**- Gérance :** M Benoît GUERIN demeurant Le Jonceau 58330 SAINT MAURICE et M Vincent GUERIN demeurant Le Bourg 58330 SAINT MAURICE
**Clauses relatives aux cessions de parts :** Toute cession de part sociale ne peut intervenir qu'avec un agrément des associés donné par une décision collective extraordinaire (majorité : un ou des associés représentant plus des deux tiers du capital social). Pour avis. La Gérance.

*AL22004046*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à CHATEAU CHINON VILLE en date du 5/09/2022, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : EURL O.KUKUK BOIS DE CHAUFFAGE,
Siège social : 26 rue Jean Jaurès, CHATEAU CHINON VILLE (Nièvre)
Objet : Les travaux d'élagage, débroussaillage, d'abattage, de dessouchage, toutes prestations de travaux forestiers ; L'achat, la coupe et la vente de bois de chauffage.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 1 000 euros
Gérance : Ozkan KUKUK, demeurant au 26 rue Jean Jaurès, CHATEAU CHINON VILLE (Nièvre),
Immatriculation : Au RCS de NEVERS.
Pour avis, le gérant

*AL22004056*

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 07/09/2022, il a été constitué une
SARL dénommée:
**MARTIMBRU**
**Objet social :** l'exploitation de toute activité de restauration, brasserie, bar, préparation et ventes de plats à consommer sur place et à emporter, traiteur ; la promotion et l'organisation de toute manifestation évènementielle (spectacles, exposition, réception, cérémonie, animation de quelque nature...), y compris la location de salle ou autre lieu réceptif ; l'exploitation de tout fonds d'hôtel, auberge, hébergement de toute nature, la vente de tous produits et/ou la réalisation de toutes prestations relatifs aux activités spécifiées ci-dessus
**Siège social :** 21 rue Mirangron 58000 NEVERS
**Capital :** 10 000 euros
**Gérance :** M Bruno MULLER, 131 route de la Coquillerie, Chantemerle, 58130 URZY
**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

*AL22004092*

Terres de Bourgogne
Annonces légales
03 80 78 90 42

# ANNONCES LÉGALES

## YONNE

### // MODIFICATION

S.J.B. Société d'Avocats

#### AVIS DE RÉDUCTION DE CAPITAL

#### ETC MANAGEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 51 840 euros
Siège social : Place de l'Europe
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE
794 650 960 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 8 juillet 2022 et du procès-verbal de la gérance en date du 31 août 2022, le capital social a été réduit d'une somme de 2 880 euros, pour être ramené de 51 840 euros à 48 960 euros par rachat et annulation de 288 parts sociales.
La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :
Ancienne mention : Le capital social est fixé à CINQUANTE ET UN MILLE HUIT CENT QUARANTE EUROS (51 840 €) divisé en 5 184 parts sociales de 10 euros chacune.
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à QUARANTE HUIT MILLE NEUF CENT SOIXANTE euros (48 960 €) divisé en 4 896 parts sociales de 10 euros chacune.
Pour avis
La Gérance

*AL22003989*

#### MODIFICATION DE DIRIGEANT

#### INFODEV

SASU au capital de 7 622,45euros,
Siège social : ECO-PARC,
41 rue du 19 mars 1962
89100 SENS,
334171642 RCS SENS.

Par décision du 10/12/21 l'AGOA a confirmer la fin des mandats des Commissaires aux Comptes désignés sans les renouveler.

*AL22003996*

S.J.B. Société d'Avocats

#### AVIS DE RÉDUCTION DE CAPITAL

#### HOLDING ETC

Société à responsabilité limitée
au capital de 52 000 euros
Siège social : Place de l'Europe
89000 ST GEORGES SUR BAULCHE
799 255 351 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 juillet 2022 et du procès-verbal de la gérance en date du 31 août 2022, le capital social a été réduit d'une somme de 4 000 euros, pour être ramené de 52 000 euros à 48 000 euros par rachat et annulation de 200 parts sociales.
La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :
Ancienne mention : Le capital social est fixé à cinquante-deux mille euros (52 000 euros) divisé en 2 600 parts de 20 euros.
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quarante-huit mille euros (48 000 euros) divisé en 2 400 parts de 20 euros.
Pour avis
La Gérance

*AL22004017*

#### MODIFICATION DES STATUTS

St pv age du 04/07/22 la sas magic coiffure durée 99ans rcs 848054193 siège social 1rue du général de gaulle 89100 sens devient la magie coiffure porte le capital de 200 à 5.000e par incorporation des cca à hauteur de 4.800e accepte la démission du président badreddine yahmed remplacé par pusparasa harishgoby 13avenue de la marne 89100 sens ajoute à l'objet social vente de crèmes produits et traitements de soins produits de couleur des cheveux de café boissons non alcoolisées et accessoires de téléphone modification rcs sens

*AL22004024*

#### NON DISSOLUTION

#### L'INSTANT PRESENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 4 GRANDE RUE
89160 PACY SUR ARMANCON
888 898 839 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 31 Août 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

*AL22004025*

#### MODIFICATION DU CAPITAL

#### EARL DU MANEGE ENCHANTE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 8 537,14 €
Siège social : LES LOGES – 89220 SAINT PRIVE
RCS AUXERRE N° 389 252 511

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 août 2022, il a été:
- décidé l'augmentation du capital de la société :
Ancienne mention : 8 537,14 €
Nouvelle mention : 9 345,00 €
et de modifier en conséquence les articles 7 et 8a) des statuts.
- constaté la démission de ses fonctions de gérante par Mme Véronique LOISEAU avec effet immédiat
Pour avis
Le Gérant

*AL22004028*

GROUPE etc LE PARTAGE DES VALEURS

#### PERTE DE LA MOITIÉ DU CAPITAL

Aux termes de l'Assemblée Générale du 31/01/2022,
de la société SARL LEAL DOMINIQUE,
Siège social : Les Bauquins, 23 Route de Plateau, 89500 DIXMONT
au capital de 7 500 Euros,
RCS SENS 489 796 540.
Conformément à l'article L223-42 du code du commerce, il a été décidé de poursuivre l'activité de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital.
Mention en sera faite au RCS de SENS.
Pour avis
La Gérance

*AL22004030*

#### NOMINATION DE CO-GÉRANT

#### SCI P.R.O.

SCI au capital de 225.014,75 euros
9 boulevard Maupéou - 89100 SENS
398 717 371 RCS SENS

L'AGE du 22 juin 2022, a acté que consécutivement à la cession de parts intervenue le 19 mai 2022, M. Karym FELLAH, 16 rue de la Croix Jacqueline, 89100 GRON est devenu Cogérant en remplacement de Mme Espanita ORTEGA.
Modification au RCS de SENS.

*AL22004034*

#### AVIS DE NON DISSOLUTION

#### IZICOOK

SAS au capital de 40 000 euros
Siège social : rue Jean Mermoz - Lot. 43
Les Noues Bouchard
Zone Commerciale Sens-Nord,
89100 ST CLEMENT
442138509 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 30/08/2022,l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. POUR AVIS -Le Président

*AL22004035*

#### DÉMISSION DE GÉRANT

#### GAEC DU NOYER VERT

GAEC agréé au capital de 302 600 €.
Siège social : le Noyer Vert –
89520 SAINPUITS.
452 296 460 RCS AUXERRE.

L'assemblée générale extraordinaire du 31 août 2022 a pris acte de la démission de Mme Myriam TOUZARD épouse GUILLAUMAT de ses fonctions de gérant.
Le capital social a été réduit de 95 500 €, ce qui le ramène à 207 100 €, et la durée du groupement a été prorogée de 50 ans jusqu'au 11 mars 2084.
Pour avis, la gérance.

*AL22004037*

#### EUROPE TECHNOLOGIE - SOLUTION POUR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

SAS au capital de 1000€
2 Rue des Champs d'Aloup, 89100 Sens
892 050 386 RCS Sens
L'AGE a décidé, le 1/9/2022, de la démission du Directeur Général, Mr BOULECHFAR Adel.
Il n'est pas remplacé
Mention au RCS de Sens

*AL22004052*

#### CAPITAL SOCIAL

Dénomination : IAM IMMOV.
Forme : SAS.
Siège social : 31 Quai DE LA REPUBLIQUE, 89000 AUXERRE.
842578759 RCS d'Auxerre
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1 septembre 2022, les actionnaires ont décidé de modifier le capital social en le portant de 1000 euros à 101000 euros.
Les statuts sont modifiés comme suit:
Article 6 – Apports . Il est ajouté le paragraphe supplémentaire suivant :
Il a été apporté le 1er septembre 2022 une somme totale en numéraire de 100 000€.
Article 7 – Capital, Cet article est remplacé par le suivant :
Le capital social est fixé à la somme de CENT UN MILLE Euros (101 000€), divisé en 101 000 actions de 1 euro chacune entièrement libérées.
Mention sera portée au RCS d'Auxerre

*AL22004067*

#### MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL ET TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

#### AIR DBC CONTROLES

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 €
Siège Social : 7 Places de L'Arquebuse
89000 AUXERRE
817 928 476 RCS AUXERRE

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 juillet 2022, il a été décidé:
- d'étendre l'objet social à l'activité suivante :
« L'achat et la revente de biens mobiliers à destination des particuliers et des professionnels et notamment de véhicules neufs et d'occasions »
- de supprimer l'activité suivante du premier paragraphe de l'article 2, à savoir « L'exercice de l'activité de laboratoire accrédité et de toutes activités liées directement ou indirectement, à une activité de laboratoire ou de prélèvement et analyse de l'air »
- de transférer le siège social de : 7 Place de l'Arquebuse - 89000 AUXERRE au 12 Rue Roger Bellair – 89250 CHEMILLY SUR YONNE à compter du 05/07/2022
En conséquence les statuts ont été modifiés comme suit:
Article 2 – Objet
La société a pour objet:
- Analyses, essais, diagnostics, mesures et inspections techniques
- L'achat et la revente de biens mobiliers à destination des particuliers et des professionnels et notamment de véhicules neufs et d'occasions
Le reste de l'article demeure inchangé.
Article 4 – Siège social
Le siège social est fixé à : 12 Rue Roger Bellair – 89250 CHEMILLY SUR YONNE
Le reste de l'article demeure inchangé.
Pour avis,

*AL22004074*

#### TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : BENCAROMA.
Forme : SCI.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 7 Place DE L ARQUEBUSE, 89000 AUXERRE.
843762766 RCS d'Auxerre.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5 juillet 2022, les associés ont décidé, à compter du 5 juillet 2022, de transférer le siège social à 12 rue roger Bellair, 89250 Chemilly sur Yonne.L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence.
Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

*AL22004076*

#### TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : SCI LES TERRASSES.
Forme : SCI.
Capital social : 53000 euros.
Siège social : 7 Place DE L ARQUEBUSE, 89000 AUXERRE.
440024685 RCS d'Auxerre.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5 juillet 2022, les associés ont décidé, à compter du 5 juillet 2022, de transférer le siège social à 12 rue Roger Bellair, 89250 Chemilly sur Yonne.L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence.
Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

*AL22004078*

FIDUCIAL SOFIRAL
15A A avenue du chateau

#### MODIFICATION DU CAPITAL

#### C-BIKES CYCLES COTTIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
porté à 100 000 euros
Siège social : Parc d'Activités Sud Avallon
Lieudit Sur les Près au Blanc ,
89200 AVALLON
RCS AUXERRE 791 203 649

Par décision du 30 juin 2022, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 95 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 5 000 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 100 000 euros
Pour avis
La Gérance

*AL22004083*

#### CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

INFODEV, SASU au capital de 7 622,45euros, Siège social : ECO-PARC, 41 rue du 19 mars 1962 89100 SENS, 334171642 RCS SENS. Par décisions du 15/7/22, l'associée unique a remplacé à compter du 1/2/22 la dénomination sociale INFODEV par ACTIV-PLUS JFAR et modifié l'article 3 des statuts.

*AL22004089*

### // GÉRANCE

S.J.B. Société d'Avocats

#### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à AUXERRE (Yonne) du 31 AOUT 2022, enregistré au S.P.F.E. AUXERRE 1 (Yonne) le 31 AOUT 2022 , Dossier 2022 00059040, référence 8904P01 2022 A 01861 ,
- La Société LABORATOIRE CHRISTOPHE LEGRAND Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Dont le siège social est 1 Ter Allée de Provence -89000 ST GEORGES SUR BAULCHE
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 821 445 384 RCS AUXERRE,
a vendu à
- Monsieur Hugues MAILLET, domicilié 1, allée de Sevry 89290 VENOY, Les éléments incorporels attachés au fonds de commerce de laboratoire de prothèses dentaires exploité actuellement à SAINT GEORGES SUR BAULCHE (Yonne), 1 Ter, allée de Provence et pour lesquels la société LABORATOIRE CHRISTOPHE LEGRAND est immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 821 445 384 RCS AUXERRE.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er SEPTEMBRE 2022.
La cession a été consentie et acceptée moyennant un prix total de 7 000 €.
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales au siège social de la Société LABORATOIRE CHRISTOPHE LEGRAND, 1 Ter Allée de Provence – 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE.

*AL22003942*

### // ADDITIF-RECTIFICATIF

#### RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue dans terres de bourgogne du 29/07/2022, concernant la société DIAS, il convient de lire : et tous travaux de bâtiments divers : fourniture et pose de menuiserie au lieu de et tous travaux de bâtiments divers

*AL22004027*

### // ENQUÊTE PUBLIQUE

**Préfet de l'Yonne**

#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

#### Communes de FONTENAY-SOUS-FOURONNES et FOURONNES

Par arrêté préfectoral n° PREF-SAP-PIE-BE-2022-0410 du 8septembre 2022, une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'instauration des périmètres de protection du captage des Prés tardifs situé sur le territoire de la commune de Fontenay-sous-Fouronnes,à la demande d'autorisation de distribuer de l'eau destinée à la consommation humaine au titre du Code de la santé publique et à l'autorisation de prélèvement d'eau au titre du Code de l'environnement à la demande de la commune de Fontenay-sous-Fouronnes, d'une durée de 32 jours, est prescrite du lundi 3 octobre 2022 à 9 h au jeudi 3 novembre2022 à 18 h 30.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera consultable par le public :
- en mairies de Fontenay-sous-Fouronnes et de Fouronnes, aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne(www.yonne.gouv.fr), à la rubrique environnement -déclaration d'utilité publique - enquêtes publiques,
- sur un poste informatique mis à la disposition du public à la préfecture de l'Yonne (bureau de l'environnement) de 9 à12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous en téléphonant au03 86 72 78 14 ou au 03 86 72 79 89.
Chacun pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations :
- sur les registres ouverts en mairie de Fontenay-sous-Fouronnes et Fouronnes,
- par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de Fontenay-sous-Fouronnes (siège de l'enquête), (89660),place de la mairie,
- par voie électronique à l'adresse suivante :pref-dup-fontenay-sous-fouronnes@yonne.gouv.fravant le jeudi 3 novembre 2022 à 18h 30.
Monsieur Valentin MARTIN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal administratif de Dijon. Il se tiendra à la disposition du public :
- en mairie de Fontenay-sous-Fouronnes, le lundi 3 octobre2022 de 9 h à 12 h et le jeudi 3 novembre 2022 de 15 h 30 à18 h 30 ;
- en mairie de Fouronnes, le samedi 15 octobre 2022 de 9 h à12 h
Les mesures sanitaires en vigueur à ces dates s'appliqueront lors de ces permanences.
Est désigné en qualité de responsable du projet : Monsieur le Maire de Fontenay-sous-Fouronnes - place de la Mairie89600 FONTENAY-SOUS-FOURONNES
Dans un délai de trente jours après la fin de l'enquête,Monsieur le commissaire enquêteur transmettra à la préfecture de l'Yonne - service de l'animation des politiques publiques interministérielles et de l'environnement - bureau de l'environnement - place de la Préfecture - 89016 AUXERRE CEDEX, son rapport, ses conclusions motivées ainsi que les registres d'enquête. Il transmettra simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au président du Tribunal administratif de Dijon.
Au terme de la procédure, une déclaration d'utilité publique ou un refus pourra être adopté par arrêté préfectoral.
Le rapport et les conclusions motivées de Monsieur le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant le délai d'un an, en mairies deFontenay-sous-Fouronnes et de Fouronnes ainsi qu'à la préfecture de l'Yonne- service de l'animation des politiques publiques interministérielles et de l'environnement - bureau de l'environnement ainsi que sur le site internet de la préfecture de l'Yonne.

*AL22004048*

### // DIVERS

Notaires

**SELAS CLAIRE MOREAU**
Notaire
5 RUE MARCELIN BERTHELOT
89000 Auxerre

#### AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n02016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 13 juillet 2012,
Madame Jeannine Yvonne Raymonde CHAPOTOT, en son vivant Retraitée, demeurant à POURRAIN (89), 30 Route d'Aillant Ehpad Château de Nantou.
Née à PREGILBERT (89), le 23 avril 1932.
Divorcée de Monsieur Bernard CHAUFFOUR, suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire d'AUXERRE (89) le 26janvier 1982, et non remariée.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à POURRAIN (89), le 28 avril 2022.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Claire MOREAU,Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « SELAS CLAIRE MOREAU NOTAIRE «,titulaire d'un Office Notarial sis à AUXERRE (89) 5 rue Marcelin Berthelot, le 8 septembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée partout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Claire MOREAU, notaire à AUXERRE (89) 5rue Marcelin Berthelot, référence CRPCEN : 89001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour insertion
Le notaire.

*AL22004060*

#### CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Jean-Marie ODIN, Notaire à VERMENTON (Yonne), CRPCEN 89027, le 2 septembre 2022, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial entre M. Gilles DREUX, retraité et Mme Isabelle Odette Yvette DENIS,Agent de ménage, demeurant ensemble à SAINT-MORE (89270) 17 rue du Vollot.
M. né à AVALLON (89200) le 21 mars 1959,
Mme est née à BERCENAY-LE-HAYER (10290) le 5 novembre 1958.
Mariés à la mairie de ROZOY-LE-VIEIL (45210) le 30 août 1980 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable non modifié depuis.
Tous deux de nationalité française.
**Apport de bien propre par Madame DREUX A VERMENTON (YONNE) 89270, 4 Val du Puits, SACY,**
Maison à usage d'habitation cadastrée
Préfixe Section N° Lieudit Surface Nature
330 AE 0168 HAM DU VAL DU PUITS SACY 00 ha 00 a 50 ca sol
330 AE 336 HAM DU VAL DU PUITS SACY 00 ha 00 a 33 ca sol
330 AE 388 HAM DU VAL DU PUITS SACY 00 ha 01 a 24 ca Sol
330 AE 170 HAM DU VAL DU PUITS SACY 00 ha 00 a 52 ca Sol
330 AE 121 ADROIT DU COTAT DESFRENES 00 ha 05 a 09 ca Lande
330 AE 135 ENVERS DU COTAT DESFRENES 00 ha 10 a 29 ca lande
Total surface : 00 ha 17 a 97 ca
Et à titre indivis :
Préfixe 330 Section AE N°0175 Lieudit HAM DU VAL DU PUITS SACY Surface 00 ha 02 a 48 ca Nature sol
Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

*AL22004064*

#### TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

**Extrait des minutes du greffe**

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/09/2022 arrêtant le plan de sauvegarde sur 9 ans de la **SAS ROBOTIQUES 3 DIMENSIONS** 41 Avenue de Paris 89470 Monéteau (conception d'éléments d'automatisation) RCS Auxerre 440118669. CIP 4496. Commissaire au plan : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 12 Boulevard Thiers 21000 Dijon.

*AL22004005*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/09/2022 prononçant la conversion en liquidation judiciaire avec autorisation de poursuite d'activité jusqu'au 31/10/2022 de la **Sàrl EXPLOITATION FORESTIERE DE LA BRUYERE** 15 rue des Bruyères La Chaussée 89360 Butteaux (exploitation forestière). RCS Auxerre 490953817. CIP 4501. Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY,

*AL22004006*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/09/2022 modifiant le plan de redressement de **Sàrl LES JARDINS DE BAGATELLE** 13 rue de l Horloge 89000 Auxerre (commerce de fleurs). RCS Auxerre 507929289. CIP 3346.

*AL22004007*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/09/2022 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **SCOPARL DBV SCOP** 3 Rue de la Guimbarde 89600 SAINT FLORENTIN (traducteur, rédacteur). RCS Auxerre 419750542. CIP 4572. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

*AL22004008*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/09/2022 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl TABERNA PORTÚGUESA** rue des Huches Egriselles 89290 Venoy (restaurant). RCS Auxerre 882170343. CIP 4573. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

*AL22004009*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/09/2022 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **SAS EMS ELECTRONICS** 9 Place du Marechal Leclerc 89000 Auxerre (commerce d'équipements automobiles). RCS Auxerre 877524603. CIP 4576. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

*AL22004010*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/09/2022 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur Grégory Georges Hugo CLOVIN** 7b Rue de Landrecies 89600 Saint-Florentin (travaux de peinture et vitrerie). Répertoire des Métiers 849620679. CIP 4577. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

*AL22004011*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/09/2022 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SAS Société ACTI-POSE** 15 Rue des Entrepreneurs 89300 Joigny (pose de matériels et matériaux). RCS SENS 415316009. CIP 4574. Administrateur : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 12 Boulevard Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

*AL22004012*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/09/2022 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl à associé unique GILLES BEAUJARD CUISINES ET BAINS** 15 Rue des Entrepreneurs 89300 JOIGNY (vente de cuisine, salle de bain). RCS SENS 441714698. CIP 4575. Administrateur : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 12 Boulevard Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

*AL22004013*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/09/2022, prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de **Madame Simone Madeleine DANIEL épouse MARCEAUX** Hotel de la Poste 9 Rue d'Orbandelle 89000 Auxerre. RCS Auxerre 426712675. CIP 4076.

*AL22004014*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/09/2022 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Jérôme Lucien Henri GODOT** 10 grande-rue Basse 89430 Tanlay. RCS Auxerre 484905179. CIP 3872.

*AL22004015*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/09/2022 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique HOPALE** 16 Grande Rue 89460 Sainte-Pallaye. RCS Auxerre 845025121. CIP 4522

*AL22004016*

#### AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

**Article 1007 du Code civil**
**Article 1378-1 Code de procédure civile**
**Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016**
Suivant testament olographe en date du 10 juin 2017,Monsieur André Gaston Marien **VORU**, en son vivant retraité, demeurant à SAINTJULIEN-DU-SAULT (89330) 9 avenue Pasteur.
Né à VILLENEUVE-SUR-YONNE (89500), le 18 février 1936.
Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à JOIGNY (89300) (FRANCE), le 18 juin 2022.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Véronique LE DANTEC , Notaire,titulaire d'un Office Notarial à SAINT-JULIEN-DU-SAULT, 12, Faubourg de la Croix , le 6septembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès dunotaire chargé du règlement de la succession : Maître Véronique LE DANTEC, notaire à STJULIEN DU SAULT (89330) 12 Faubourg de la Croix, référence CRPCEN : 89062, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

*AL22004091*

PLUS D'INFOS SUR

# ANNONCES LÉGALES

safer Bourgogne Franche-Comté

## AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
**IRANCY – Terre**
1 ha 33 a 01 ca - Cotes renverses nord: C-45-46-47-917[48]
Zonage : zones Av et N du PLUI
**JOIGNY – Jardin**
5 a 00 ca - La petite isle: BK-19
Zonage : zone Nco du PLU
**MASSANGIS - Terre, Lande, Pré, Jardin, Futaie, Vigne et Bois-Taillis**
Situation locative : Loué par bail rural sur une partie de la surface
L'exploitant sera prioritaire à l'attribution, s'il ne souhaite pas l'acheter, la SAFER attribuera à un apporteur de capitaux afin de maintenir le fermier en place
11 ha 21 a 40 ca - Champ chaudron: M-1231[643] - Champ fourmi: YB-12(A)-12(B)-13(A)-13(B)-14(A)-14(B) - L eau bue froide: N-384 - La come aux pretres: H-469 - La come sainte marie: I-582 - La corvee: M-766-767-771-772 - La metairie: M-580 - La riotte: ZY-30-31 - Le grand pre: ZY-40 - Le tertre: M-109-110 - Reclaine: M-1081 - Sur la charriere: N-258 - Sur la come: N-38 - Sur le clou: N-283-284-289-292-294-295-298 - Sur les roches: N-91[332] - Zonage : RNU
**MONTHOLON - terre, lande, bois-taillis et verger - fonds occupé en partie**
15 ha 88 a 06 ca - Belland: 473ZO-2 - Bois de feriere: 473A-107 - Bois garnier: 473ZK-6 - Chemin bas: 473ZH-150(B)-150(AJ)-150(AK) - Chemin de l orme villiers: 473W-45-183 - Le clouzeau: 473ZH-132(A)-132(B)-132(CJ)-132(CK)-133(J)-133(K) - Le village villiers s/thol: 473ZM-43 - Les bertines: 473ZH-55(A)-55(B)-56(A)-56(B)-57(A)-57(B)-57(C) - Les bordes: 473ZI-123 - Les clouzies: 473ZI-36-37-40 - Longues raies: 473W-35 - Mont bonin: 473ZH-24 - Sur le chemin des vaches: 473ZO-57 - Terres aux michaux: 473W-228 - Vieille forge: 473ZK-29 - zonage : zones N, A et UB du PLUi
**BASSOU - terre et lande**
89 a 57 ca - La justice: C-765-768 ZI-28 - La petite montagne: C-1150[443] - zonage : zone N du PLU
**FLEURY-LA-VALLEE - bois-taillis**
6 a 08 ca - L etang biche: ZR-293
zonage : zone N du PLUi
**VALRAVILLON - bois-taillis**
14 a 47 ca - Les breaults: 275B-222-228 - zonage : zone Nzh du PLUi
**JOIGNY - bois-taillis**
6 a 40 ca - Voie sourde nord: A-304[328] - zonage : zone N du PLU
**MONTIGNY-LA-RESLE - terre et pré**
20 ha 91 a 44 ca - A-1726 - La resle: A-273-1645[276]-1648[1633]-1649[1633] - Le bas des petites chaumes: A-286-287 - zonage : zone A du PLU
**NEUVY-SAUTOUR - bois-taillis**
40 a 99 ca - Le bois mirey: ZR-220 - zonage RNU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 3 octobre 2022** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo-localiser les parcelles et télécharger une fiche de candidature.

*AL22004055*

## // DISSOLUTION-LIQUIDATION

### DISSOLUTION

### UCA2I

SASU au capital de 50 000 €
Siège social : 3 Jules Rimet,
89400 MIGENNES
820 855 997 RCS SENS

Aux termes de l'AGE du 14/12/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 07/12/2020, et sa mise en liquidation.
A été nommé Liquidateur M. Michel PIVARD demeurant BONAZ, 01590 DORTAN avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 259 route des soudanières 01250 CEYZERIAT adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de SENS.
Mention en sera faite au RCS de SENS.

*AL22003994*

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

### EARL DE BUSSY

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 123 895,32 euros
Siège social : 6 rue Guillaume le Bouc -
89400 BRION
328 848 866 RCS SENS
Liquidateurs : M. Alexandre BOISE -
9 rue Jeannin - 71400 AUTUN
et M. Nicolas BOISE -
Paseo Zarategi 58 2°C -
20071 DONOSTIA-SAN-SEBASTIAN

Aux termes d'une délibération en date du 31 mai 2022, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs, les a déchargé de leur mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne).
Pour avis, le liquidateur.

*AL22004002*

### DISSOLUTION ANTICIPÉE

CENTRE DE REEDUCATION ET DE MASSAGES
Société Civile de Moyens au capital de 3 163 €
Siège social : 34, boulevard du 14 juillet
89100 SENS
778 691 725 RCS SENS

Le 331/08/2022, les associées ont décidé : -la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, -nommé M. Jean-Marc FERON, demeurant à GRON (89100), 5 b rue du Vallon, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la liquidation au siège social. Mention en sera faite au RCS de SENS.

*AL22004022*

### DISSOLUTION

### CUMA DE LA GRANDE PUISAYE

Société coopérative agricole à capital variable
Siège social : chez Christophe Naudin, 6 rue de l'église 89580 Vallan
N° d'agrément HCCA 11718
N° RCS 402 027 478
L'assemblée générale extraordinaire réunie le 21/07/2022 à Dracy a décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter du 01/09/2022 et sa mise en liquidation amiable.

Ont été désignés liquidateurs M. Thomas VANLAUWE demeurant à Villefargeau (89240) et M. Joachim NICOLAS demeurant à Arquian (58310), lesquels disposent des pouvoirs les plus étendus.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés chez Thomas VANLAUWE, 22 route d'Auxerre, les Bruyères 89240 Villefargeau, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et des pièces relatif à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Les liquidateurs

*AL22004059*

S.J.B. Société d'Avocats

### AVIS DE DISSOLUTION

### DEPANN'MOTOCULTURE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 600 euros
Siège : Route de Prégilbert
89270 SERY
498 603 380 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 août 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Dominique DUBOS, demeurant Rue des Petites Vignes Sidex 303P 89270 SERY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé Route de Prégilbert 89270 SERY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC d'AUXERRE, en annexe au RCS.

*AL22004081*

### DISSOLUTION

### BUSINESS DEVELOPMENT

SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 11 RUE DES MARAIS
89100 FONTAINE LA GAILLARDE
878 116 466 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 01/09/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 01/09/2022, et sa mise en liquidation.
A été nommé Liquidateur M. Stephane CSIZMARIK demeurant 11 RUE DES MARAIS, 89100 FONTAINE LA GAILLARDE avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 11 RUE DES MARAIS 89100 FONTAINE LA GAILLARDE adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de SENS.
Mention en sera faite au RCS de SENS.

*AL22004051*

## // CONSTITUTION

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à COULANGERON du 03/09/22, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : CEAI
Siège : 3, rue de l'Eglise 89580 COULANGERON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AUXERRE
Capital : 5 000,00 €
Objet : conception d'ensemble et assemblage sur site industriel d'équipements de contrôle des processus industriels
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Gildas JOLY, demeurant 3, rue de l'Eglise 89580 COULANGERON
Directeur général : M. Cyril COUCKE, demeurant 6 rue des Pommiers Volvent 89240 DIGES
POUR AVIS Le Président

*AL22004019*

### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1 septembre 2022, à Auxerre.
Dénomination : SAS HOLDING MARINE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Objet : La Société a pour objet tant en France qu'à l'étranger : - Nl'acquisition, la souscription, la détention, la cession, l'échange de toutes valeurs mobilières et plus généralement de toutes participations, directes ou indirectes, dans le capital de sociétés françaises ou étrangères ; - la participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, à la création de sociétés nouvelles ; - la participation active à la conduite de la politique du groupe formé par la Société et ses filiales -toutes prestations de services en matière commerciale, administrative, financière ou autre au profit de toute société contrôlée directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la Société ; - le financement par voie de prêt, d'avance ou par tous autres moyens, l'octroi de garanties, telles que cautionnement ou aval, au profit des sociétés contrôlées directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la Société ; - l'exercice de tout mandat au sein des sociétés contrôlées directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la Société. - la participation à toutes entreprises ou sociétés françaises ou étrangères, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes et généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à des activités similaires, connexes ou complémentaires, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation. La Société est gérée dans son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 100 euros divisé en 10 actions de 10 € euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : Le Transfert des Titres s'opère par virement de compte à compte dans les registres de la Société ou dans un dispositif d'enregistrement électronique partagé.
Transfert de Titres entre vifs : agrément du Président
Transfert de Titres par décès d'un associé : agrément de la Société par décision collective prise à la majorité des voix exprimées.
Siège social : 16 rue du Bas des Bréandes, 89000 PERRIGNY.
La société sera immatriculée au RCS AUXERRE.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Dans les conditions statutaires et légales.
Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.
Ont été nommés :
Président : Madame Amélie SPARTA 16 rue du Bas des Bréandes 89000 PERRIGNY.
Pour avis.

*AL22004082*

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 01/09/2022, avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **NBSG**
Forme : SAS
Siège social : ZI des Charonnes, 89100 MALAY-LE-GRAND
Objet : Holding
Durée : 99 ans
Capital : 10 000 €
Président : Nadège BARA demeurant à LES VALLEES-DE-LA-VANNE (89320),
3, Ruelle de la Fontaine Grêlée
Directeur Général : Sylver GREMY demeurant à NAILLY (89100),
7, Rue du Château
Cession d'actions : Cession qu'avec l'autorisation préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote
Droit de vote : une action égale une voix
Immatriculation au RCS de SENS.

*AL22004023*

Notaires

**Etude de Maîtres Caroline BRISSON**
et Vincent VILLECOURT,
Notaires associés à AUXERRE (Yonne),
18-20 Boulevard du 11 Novembre

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître BRISSON Caroline, Notaire à AUXERRE (Yonne), 18-20 Boulevard du 11 Novembre, le 9 Septembre 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet :
l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente(exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : **SCI CECILE FEREZ**
Le siège social est fixé à : AUXERRE (Yonne) rue Gustave Defrance N°5.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : TROIS CENT CINQUANTE-SIX EUROS (356,00EUR).
Le premier gérant de la société estv: Madame Cécile FEREZ.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE
Pour avis
Le notaire.

*AL22004077*

Connaissez-vous notre page Twitter ?


# Bulletin d'abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE - 1, Rue des Coulots - CS80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40 - abonnement@terres-de-bourgogne.net

## AVEC VOTRE ABONNEMENT

Vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** au site agribourgogne.fr

Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants *

☐ Réussir Bovins viande — BOVINS VIANDE
☐ Réussir Grandes Cultures — GRANDES CULTURES
☐ Réussir Fruits & Légumes — FRUITS et LÉGUMES
☐ Réussir Lait — LAIT
☐ Réussir Porc Tech Porc — PORCS
☐ Réussir Volailles — VOLAILLES
☐ Réussir la chèvre — LA CHÈVRE
☐ Réussir Pâtre — PÂTRE
☐ Réussir Vigne — VIGNE

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP VILLE
TÉL. PORT.
EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Je règle €

par carte bancaire n°

Date d'expiration

SIGNATURE

Terres de Bourgogne

☐ Je m'abonne pour 1 AN - 120 €

☐ Je m'abonne pour 2 ANS - 220 €

☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix *
☐ pour 1 an 53 €
☐ pour 2 ans 106 €

TOTAL